

1653 November 4., Luzern

SCHREIBEN VON [RUDOLF] MOHR AN AMMANN [BEAT II.] ZURLAUBEN, ZUG

identisch mit AH 27/15

Original, mit Siegel
AH 27, 54 und 57 - Blatt 54^V und 57^V leer

1647-1649

A

AUSZAHLUNG VON "MONSTRES" AN DAS GARDEREGIMENT

"Le quinziemes Jour de septembre mil six cent quarante neuf, a La requeste de noble homme pierre Le Cler, Conseiller du Roy [Ludwig XIV.] thresorier de l'extraordinaire des guerres pourteur des billiets de L'espargne cy dessus qui s'esleu son domicile en La maison Rue des francs bourgeois, Je huissier Ohmet de paris sousigné signifie les billets cy dessus a M E ...¹ fermier general des gabelles de Lyonnois ses commis partant pour Eulx a M E ...[?] L'un d'Jaulx En son domicile a ce qu'ils n'en Jgnorent et n'ayant a payer Les sommes Contenues es billets a Conte que audict Sieur Le Cler ou au pourteur d'Jceulx [d'Jaulx?] dans Le temps y pouté a peine de payer deux fois et d'y rester Contrainct et Comme pour Les propres deniers et affaires de sa Majesté attendu que les dictes deniers sont destinés pour Le payement du Regiment des gardes suisses de sa dicte Majesté fait a baille Copie pressante Louis Hemon, Philippe Versigny et autres signe Jumel Je tiendray Compte a ...¹ fermier general des gabelles de Lyonnois de La somme de unze mil six cens dix neuf Livres sur Les deniers provenants du prix de la dite ferme de L'année MVIC Cinquante deux dont je promets fournir ma quittance Ce faict a paris Le quatorze Jour de decembre mil six Cens quarante huict

Et au dessous pour unze mil six Cens dix neuf Livres signé Jeannin de Castille

Le quinziemes² Jour de septembre MVIC quarante neuf a la requeste de noble homme pierre Le Cler ... pourteur du billet de l'espargnie cy devant escript

qui a esleu son domicile en la maison et personne de Sieur [David oder Joachim Lorenz] sollicoffe [Zollikofer] marchand bourgeois du Lyon demeurant Rue neufue parroisse saint nisier, Je huissier au bureau du fuianant [?] a Lyon soubssigne certifie qu'en continuant l'esplont de signiffication Cy dessus avoir monstré signifié ...[?] faict scavoir les billets de l'espargne a M^e Jacques Janon fermier general des gabelles de Lyonnois a en parlant a M^e Noel mignot L'un ..[?] en Ladite fermier venue dans son bureau au dict Lyon

Partie des ...[?] des six mois de montres 1647 du regiment des gardes suisses 48 Je tien tray Compte a¹ fermier general des gabelles de Lyonnois de La somme de Cent trente deux mil quatre Cens Cinquante trois Livres quinze sols huict denier sur les deniers provenant du prix de Ladite ferme de l'année Mil six cents cinquante trois dont Je promet fournisseur ma quittance faict a paris le XIIIII decembre 1648

Et par dessous pour cent trente deux mil quatre cent Cinquante trois Livres quinze sols huict deniers signé Jeannin de Castille

Je Tiendray Compte a¹ fermier general des gabelles de Lyonnois La Somme de Quatre vingt douze Mil huict cent deux Livres huict deniers, sur Les deniers provenant du prix de Ladite ferme de L'année mil six Cens Cinquante Deux dont Je promet fournir ma quittance faict a paris Le quatorze decembre mil six cens quarante huict

Et au dessoubs pour quatre vingts douze mil huict cent deux Livres huict deniers signe Jeannin de Castille

aux fines qu'il n'en pretude [pretende?] Cause d'ignorance qu'il n'aye a payer La somme Continues au sudict billet a conte que audict sieur le Cler ou au porteur d'Jceulx dans Le temps et poulé [?] a peine de payer deux foyes & si ceste Contraincte comme pour les propres deniers et affaires de sa Majesté attentu que lesdites deniers sont destinés pour le payement du regiment des gardes suisses de sa Majesté faict et baille Coppie des dites billets presant exploict des presanes de Grerard [?] La Combe Nicollas La Croyt habbitantes au dict tesmoine qui n'ont signes Pour ne scavoir escrire ainsy qu'ils ont dict Enguier [?] suivant l'ordonnance."

1) Platz für Namen ausgespart.

2) Darüber steht: vingt cinq.